

Résumé

La société Merck Canada (« Merck ») est heureuse de contribuer au processus de consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour le budget fédéral de 2017.

Merck s'est engagée à répondre aux importants besoins médicaux encore non satisfaits des Canadiens. Au Canada, Merck commercialise plus de 250 vaccins, produits pharmaceutiques et médicaments vétérinaires et est un chef de file dans un vaste éventail de domaines thérapeutiques, dont la cardiologie, les maladies infectieuses, les troubles respiratoires, l'oncologie, le diabète, la virologie et la santé des femmes.

Merck emploie environ 975 Canadiens dans tout le Canada et nos investissements en R-D au Canada se sont chiffrés à **39,2 millions de dollars** en 2014. Nous maintenons une position de chef de file parmi les principaux investisseurs en R-D au Canada depuis 20 ans et nous continuerons de le faire dans les années à venir.

Au moyen des consultations prébudgétaires de cette année, le gouvernement souhaite recueillir des points de vue sur les mesures fédérales susceptibles d'aider les entreprises canadiennes à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité, contribuant ainsi à la croissance économique de notre pays. Merck est particulièrement bien placée pour fournir des données dans ce domaine puisque nous sommes un chef de file dans la R-D canadienne, notamment grâce à la réorientation de notre recherche, délaissant la recherche interne intégrée verticalement pour privilégier les partenariats et les ententes de partage des risques avec les universités, les hôpitaux et les entreprises canadiennes de biotechnologie.

Toutefois, pour innover avec succès dans le domaine des soins de santé, au profit des Canadiens, un écosystème solide et en croissance des sciences de la vie dépend d'un environnement de réglementation canadien concurrentiel. Celui-ci comprend des politiques gouvernementales de soutien sur la protection de la propriété intellectuelle et un cadre pour lever les obstacles à l'accès des patients aux médicaments et aux vaccins.

Importance de l'écosystème innovateur des sciences de la vie pour le Canada

Le maintien en bonne santé de la main-d'œuvre et de la population canadiennes est vital pour notre économie. La productivité de la main-d'œuvre est un moteur concurrentiel important et est essentielle pour le rendement économique du Canada. Les maladies évitables compromettent la capacité du système d'offrir des soins de santé de classe mondiale d'une manière durable à long terme. Les médicaments innovateurs permettent de mieux gérer et de prévenir les maladies chroniques. De plus, l'industrie innovatrice des sciences de la vie joue un rôle économique d'importance au Canada en maintenant 34 000 emplois de grande qualité et elle investit plus de 1 milliard de dollars dans la recherche-développement chaque année. Cette contribution représente plus de 3 milliards de dollars pour l'économie canadienne.

Merck est déterminée à tirer parti de sa longue expérience consacrée à faire avancer les connaissances scientifiques pour aboutir à des améliorations majeures dans le domaine de la santé. Par exemple, nous avons découvert les premiers vaccins pour la rougeole, les oreillons et le papillomavirus et nous avons mis au point des médicaments innovants pour les maladies du cœur, l'ostéoporose, le diabète, la tuberculose, le VIH et le mélanome.

À l'heure actuelle, nous mettons au point et proposons des solutions pour régler certains des problèmes de santé les plus urgents, dont 30 cancers différents, l'hépatite C, la maladie d'Alzheimer, la maladie d'Ebola, les superbactéries qui résistent aux antibiotiques et les maladies cardiométaboliques.

Engagement de Merck à l'égard de l'innovation

La constante dans notre travail chez Merck est l'accent que nous mettons sur le patient et sur l'amélioration de sa vie par une meilleure santé. Merck ne cesse de se soucier du besoin d'optimiser l'utilisation des thérapies et des vaccins de pointe dans un effort pour trouver des solutions qui répondent à des besoins médicaux réels non comblés. Comme premier élément de notre engagement à bâtir un meilleur système de soins de santé, nous avons élargi notre vision de la R-D pour atteindre cet objectif.

En plus des recherches originales qui sont effectuées chez Merck, notre entreprise est consciente que la prochaine grande découverte en médecine pourrait provenir de laboratoires extérieurs à ceux de Merck. C'est la raison pour laquelle nous investissons d'importants efforts pour établir des partenariats stratégiques, qui peuvent aider à transformer les percées scientifiques en médicaments novateurs qui améliorent la vie des patients. Par conséquent, nous avons modifié notre approche axée sur la recherche interne intégrée verticalement pour privilégier les partenariats avec les universités, les hôpitaux et les entreprises de biotechnologie du Canada. L'objectif de notre nouveau modèle est de faire en sorte que les investissements en R-D produisent des innovations qui améliorent la santé des patients. Cette innovation a aussi une composante économique appréciable – en particulier au moment d'investir et de collaborer avec d'autres organisations pour mettre au point et commercialiser de nouvelles thérapies.

Nos collaborations en R-D au Canada sont de grande portée et comprennent des investissements en capital de risque, des essais cliniques et des entreprises multinationales. Nous avons formé des partenariats dans tout le Canada et avons pu investir dans chacune des régions du pays, ce qui comprend l'initiative sur le diabète en Alberta et les engagements de financement en Colombie-Britannique pour la recherche sur les maladies cardiovasculaires, la démence et l'oncologie.

De 2010 à 2015, Merck a investi 100 millions de dollars en R-D au Québec dans des fonds comme le Fonds de biosciences Merck Lumira, le fonds de capital de risque AmorChem, le Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM), le Consortium de recherche en oncologie clinique du Québec (Q-CROC), le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), ainsi que l'Université de Montréal et les centres de recherche affiliés.

En 2015, en Ontario, une subvention de 7,5 millions de dollars au Structural Genomics Consortium de Toronto a été fournie pour contribuer à l'acquisition d'une connaissance de base de la génomique qui est à la base du cancer, ainsi que pour atteindre les objectifs de découverte de médicaments innovateurs, dans un cadre de « source ouverte ».

En 2013, en collaboration avec MaRS Innovation et le Centre de recherche et de développement sur les médicaments (CDRC), Merck a investi 4 millions de dollars dans l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie – Commercialisation de la recherche (IRICoR) pour des projets de coopération. Ces projets sont menés en collaboration avec deux autres Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) du Canada, ayant leur

siège en Ontario et en Colombie-Britannique. IRICoR s'attache à cerner, mettre au point et commercialiser des technologies en soins de santé.

Ce ne sont-là que quelques exemples de l'engagement d'importance de Merck à l'égard de l'expansion de la masse critique de financement dans notre secteur. Nous sommes souvent en mesure d'aider les entreprises les plus vulnérables qui luttent pour transposer des recherches prometteuses en applications commerciales. Merck est aussi en mesure de fournir les avantages de son expérience et de guider les bénéficiaires d'investissements en conséquence.

Quelles mesures fédérales appuieraient l'innovation dans le secteur des sciences de la vie?

Alors que Merck est déterminée à promouvoir son modèle de partenariat efficace et à présenter ses percées dans le domaine de l'innovation, ce domaine n'est pas sans poser de problème. Le Canada est en concurrence avec d'autres pays pour les investissements. Dans notre industrie, lorsque la mise au point de produit est de plus en plus complexe et difficile, nous cherchons un environnement commercial qui récompense convenablement l'innovation.

L'importance du rendement du capital ne doit pas être sous-estimée, et il y a un nombre grandissant d'administrations concurrentielles ailleurs qu'au Canada. Le gouvernement fédéral peut aider à renforcer la position du Canada à l'échelle mondiale pour créer des avantages économiques et appuyer la viabilité des soins de santé.

Financement et expertise commerciale

La « lacune de commercialisation » au Canada a été désignée comme un défi persistant – y compris dans le secteur des sciences de la vie. Le système de santé et les institutions de recherche du Canada sont de classe mondiale, mais il nous manque la masse critique du financement et de l'expertise commerciale pour porter bon nombre de ces idées sur le marché national, en particulier aux premières étapes du développement.

Un cadre stratégique fédéral pour combler cette lacune devrait comprendre la volonté et la capacité d'agir à titre de partenaire commercial et/ou de tirer profit d'autres sources de financement publiques et privées (p. ex. universités, fondations, institutions de recherche, fonds de pension et investisseurs multinationaux).

Climat des affaires et questions réglementaires

La propriété intellectuelle et les facteurs réglementaires sont aussi des aspects essentiels pour tirer profit du travail prometteur dans le domaine des sciences de la vie qui est déjà en cours au Canada. Un écosystème des sciences de la vie sain et croissant dépend d'un environnement réglementaire canadien concurrentiel, y compris une protection de la propriété intellectuelle concurrentielle, stable et prévisible, pour attirer le capital.

L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne représente une étape importante pour rendre les normes relatives à la propriété intellectuelle du Canada semblables à celles des États-Unis et nous permettra d'être mieux équipé pour demeurer dans la course pour obtenir des investissements à l'échelle mondiale dans le secteur des sciences de la vie, de même que dans l'ensemble de l'économie de l'innovation. Nous demandons au gouvernement d'adopter rapidement et de mettre en œuvre sans tarder l'AECG.

Le gouvernement fédéral précédent s'est engagé à mettre fin aux soi-disant « doubles litiges » dans le contexte de la mise en œuvre de l'AECG, même si cet aspect ne faisait pas partie des négociations officielles. Comme cette question n'a pas été comprise dans l'accord, elle ne doit pas être examinée dans le cadre de la mise en œuvre de l'AECG. Le temps et les ressources alloués à une question non comprise dans l'AECG risquent de miner les réalisations liées à l'AECG et de nuire à la position du Canada en tant que destination de plus en plus concurrentielle pour les investissements en sciences de la vie.

Sur le plan des questions de compétitivité en affaires, Merck encourage grandement le gouvernement à envisager le concept qui consiste à transférer les présentations réglementaires à Santé Canada. L'adoption de ce modèle permettrait aux organismes de réglementation de bénéficier des données scientifiques les plus récentes pour les aider à prendre des décisions appropriées au nom des Canadiens, facilitant ainsi l'accès en temps opportun aux thérapies efficaces. Ce progrès enverrait aussi un signal clair et fort pour montrer que le Canada est réceptif et ouvert à l'innovation.

La question qui va de pair avec l'accès en temps opportun aux médicaments est celle de la couverture et de l'abordabilité. Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) fixe et maintient un prix plafond pour chaque médicament breveté vendu au Canada, d'après une évaluation indépendante de la valeur thérapeutique du traitement par rapport aux solutions de rechange, en comparant les prix des médicaments brevetés canadiens à ceux des mêmes médicaments dans d'autres pays.

Le CEPMB figure au nombre de plusieurs outils et processus qui sont en place au Canada afin de faire en sorte que les médicaments innovateurs se vendent à des niveaux non excessifs pour les payeurs et les consommateurs eux-mêmes, et que les Canadiens obtiennent un bon rapport qualité-prix pour ces médicaments. Le CEPMB a obtenu de bons résultats par rapport à son mandat défini pour assurer une tarification non excessive des médicaments brevetés.

Toutefois, tout changement proposé au mandat du CEPMB pour régler la question de l'abordabilité ou de la couverture, responsabilité qui incombe aux payeurs du secteur public et privé, serait déplacé et peu propre à régler de façon utile les questions liées à l'accès des Canadiens aux médicaments.

Un autre domaine où l'innovation peut renforcer la viabilité du système de soins de santé a trait aux produits biologiques ultérieurs (également appelés biosimilaires). Les produits biologiques ultérieurs sont des versions semblables des produits biologiques d'origine. Il s'agit d'une option de traitement économique qui peut aider à améliorer l'accès du patient aux médicaments d'importance vitale.

Pour pouvoir obtenir une autorisation réglementaire de vente au Canada, les produits biologiques ultérieurs doivent démontrer qu'il n'y a pas de différence clinique importante par rapport aux produits biologiques d'origine sur le plan de l'innocuité, de la pureté et de la puissance.

Pour que les Canadiens aient accès à ces médicaments d'importance vitale, un système d'approbation réglementaire concurrentiel, tenant compte de la sécurité des patients et des résultats sur la santé, doit d'abord exister. **Merck encourage l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS) à effectuer un examen prioritaire ou accéléré des produits biologiques ultérieurs lorsque de solides données scientifiques ou cliniques et de grands avantages économiques le justifient.**

Les vaccins sont des interventions préventives de base qui ont fait leurs preuves en tant qu'outils efficaces pour prévenir la maladie, atténuer la souffrance et réduire les coûts des soins de santé. Ils offrent aussi des avantages économiques en réduisant les frais d'hospitalisation et la demande d'autres traitements coûteux, y compris les séjours dans les salles d'urgence et les visites chez les médecins. Le leadership du gouvernement fédéral pour faciliter l'accès aux immunisations économiques aiderait les Canadiens à vivre plus longtemps, en meilleure santé et de façon productive.

Par conséquent, Merck recommande que le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces en vue d'établir un mécanisme de financement permanent pour assurer l'adoption des nouveaux vaccins recommandés dans les programmes de santé publique dans les six mois qui suivent leur approbation par Santé Canada.

Conclusion

Les Canadiens vivent plus longtemps, en meilleure santé et de façon plus productive de nos jours, grâce notamment à de meilleurs soins de santé et à l'accès à des médicaments et des vaccins innovateurs. Les médicaments et les vaccins peuvent aussi être avantageux pour le système des soins de santé dans son ensemble et la société en réduisant les hospitalisations et les autres complications coûteuses de la maladie.

Merck est un contributeur et un partenaire d'importance pour l'innovation et la santé au Canada en répondant aux besoins médicaux d'importance des Canadiens qui ne sont pas comblés. Nous faisons évoluer notre modèle de recherche et nos investissements et partenariats stratégiques appuient cet engagement de façon courante.

Les investissements clés que Merck a effectués dans tout le Canada, dans le cadre de nos efforts d'innovation, ont des effets non négligeables sur la santé et l'économie dans notre pays. Toutefois, l'existence d'un écosystème des sciences de la vie solide et en expansion qui profite et aux patients et à l'économie dépend d'un environnement réglementaire canadien concurrentiel. Merck est déterminée à travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral pour découvrir, mettre au point et mettre en œuvre des solutions de santé qui améliorent les résultats pour les patients d'une façon compatible avec la durabilité du système de santé.

Merck apprécie la possibilité de partager sa vision particulière de l'innovation et des partenariats, telle qu'elle se rapporte en particulier aux mesures fédérales qui aideraient les entreprises canadiennes à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité. Nous demandons d'être pris en considération pour comparaître comme témoin aux audiences prébudgétaires du Comité permanent des Finances pour discuter de nos recommandations et répondre aux questions que le Comité pourrait avoir.